

Le contrat territorial Goire et Issoire amont,

un outil au service de la gestion des
milieux aquatiques et des usagers

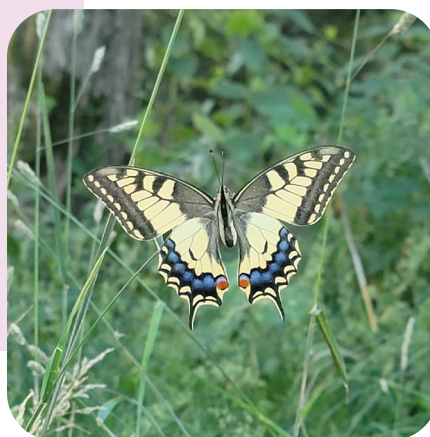
Objectif

Le contrat territorial a pour objectif de restaurer dans l'intérêt général les milieux aquatiques dont font partie notamment les cours d'eau et les zones humides. Il est conclu entre des maîtres d'ouvrage et des organismes financeurs.

Enjeux

Les enjeux du contrat territorial :

- Améliorer la qualité de l'eau et le fonctionnement des milieux aquatiques pour atteindre le bon état écologique ;
- Gérer durablement les milieux aquatiques en prenant en considération le fonctionnement de ces écosystèmes dans le déroulement des activités humaines ;
- Impliquer les acteurs dans la gestion des milieux aquatiques et dans la gouvernance du contrat ;
- Préserver la biodiversité.



GOIRE-ISSOIRE

Contrat Territorial

www.goire-issoire.fr

Périmètre

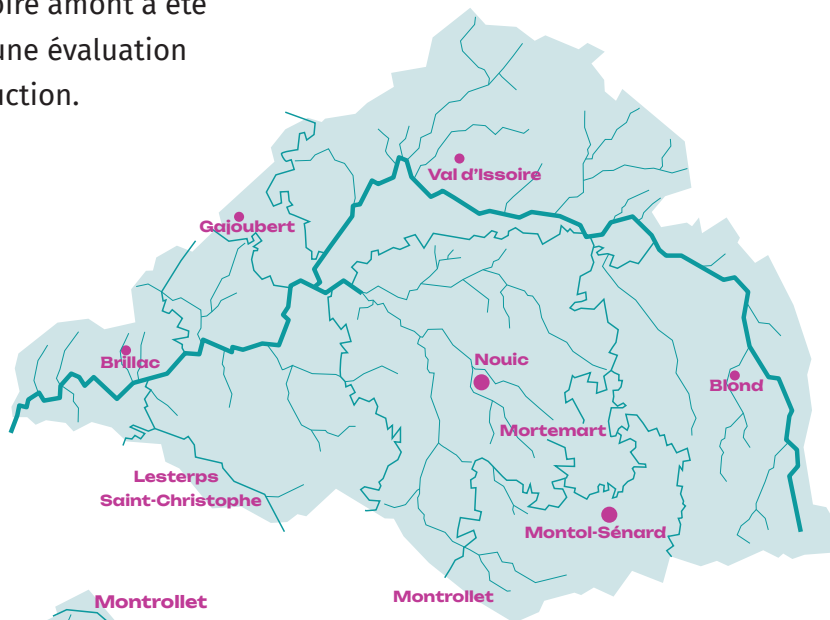
Le contrat territorial concerne deux bassins versants :

celui du Goire et celui de l'Issoire amont.

Il est conçu pour une durée de 6 ans avec une clause de révision à mi-parcours structurant l'outil en deux cycles de trois ans. Le contrat territorial Goire et Issoire amont a été signé en 2021 et se terminera en 2026 par une évaluation globale conduisant à une possible reconduction.



Périmètre de la masse d'eau de la Goire retenu dans le contrat territorial



Périmètre de la masse d'eau de l'Issoire amont retenu dans le contrat territorial

Outil thématique

Le contrat territorial est un outil qui s'organise autour de 8 thématiques de travail.

Zones humides :

préservation et restauration des milieux humides disposant d'une biodiversité singulière ou d'un intérêt général

Etangs :

accompagnement des propriétaires d'étangs vers une gestion préservant la qualité de la ressource en eau, la restitution des flux vers l'aval du plan d'eau et les informer des réglementations en vigueur



Modalités d'intervention

Les **interventions** des maîtres d'ouvrage sont **gratuites** auprès des usagers : ces derniers peuvent les solliciter pour toutes questions relatives à la gestion des **milieux aquatiques**.

Par ailleurs, les travaux de restauration des milieux sont réalisés dans **l'intérêt général** et sont entièrement pris en charge par la collectivité quelque soit la nature de la propriété.

Études complémentaires : connaissance du fonctionnement des cours d'eau pour identifier les causes de dégradation des milieux aquatiques et proposer des aménagements adéquats

Restauration hydromorphologique : amélioration du fonctionnement du cours d'eau par la réalisation de travaux de renaturation

Agriculture : accompagnement des agriculteurs dans la prise en compte des milieux aquatiques de leurs activités économiques



Assainissement non collectif : sensibilisation des usagers sur l'intérêt d'équipements adaptés au traitement des eaux usées de leur habitation

Ressource quantitative : identification du besoin en eau des écosystèmes aquatiques pour leur fonctionnement mais aussi réalisation des études d'économies d'eau dans les bâtiments publics

Animation, pilotage, coordination du contrat territorial : animation des actions des maîtres d'ouvrage auprès des usagers ; suivi de la réalisation des actions ; coordination des actions des maîtres d'ouvrage ; diffusion des informations auprès des usagers et entre les maîtres d'ouvrages du contrat et les financeurs.

Les maîtres d'ouvrage

Les maîtres d'ouvrage s'investissent dans une ou plusieurs thématiques de travail en fonction de leur champ de compétences :



Animation générale du contrat, Études complémentaires, Restauration hydromorphologique, Zones humides, Etangs, Assainissement non collectif
Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine
1, rue du Pradeau
16500 Esse
Tél : 05 86 84 05 28



Assainissement non collectif, Ressource quantitative
Communauté de communes de Charente Limousine
8, rue de la Fontaine des Jardins
16500 Confolens
Tél : 05 45 84 14 08



Restauration hydromorphologique
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Nord Est Charente
6, rue Clos Galine
16450 Saint-Claud
Tél : 05 45 71 30 48



Etangs, Ressource quantitative
Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne
Bâtiment Galiléo
20, rue Atlantis - Ester Technopole
87068 Limoges cedex
Tél : 05 55 06 39 42



Zones humides
Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine
Antenne de la Charente
46, rue du Québec
16000 Angoulême
Tél : 05 45 90 39 68



Agriculture
Chambre d'agriculture de la Charente
Antenne de Confolens
Maison de la ruralité
2 4, Allée des Freniers
16500 Confolens
Tél : 05 45 84 09 28



Agriculture
Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
Immeuble Safran
2, avenue Georges Guinguin
CS 80912 Panazol
87017 Limoges cedex 1
Tél : 05 87 50 40 00

Les partenaires financiers

Trois organismes financiers soutiennent la mise en œuvre des actions du contrat territorial :

